

C'est la rentrée : **POUR** nos salaires, l'emploi, les services publics, **contre** la casse de notre régime de retraites. **Mobilisons-nous !**

Pas de vacances pour les mauvais coups ! La rentrée 2019 est déjà placée sous le signe de la mobilisation avec en perspective une manifestation, le 24 septembre, pour défendre nos services publics, un système juste de retraites, l'augmentation des salaires et la création d'emploi. Face à la politique violente et Ultra libérale du Gouvernement, aux ordres du Médef et de l'Europe, il est temps d'imposer des choix de progrès social !

La question des retraites va être centrale dans les prochains mois. Le gouvernement défend une réforme injuste, individualiste et qui poussera une grande partie des retraités à vivre dans la précarité et/ou les travailleurs à s'épuiser au travail avant de pouvoir partir à la retraite.

La réforme Macron est à l'image de sa politique : injuste !

Cette réforme n'agirait que sur les deux leviers où seuls les salariés trinquent : la durée de cotisation ou le recul de l'âge de la retraite pleine et entière. Le levier de l'augmentation des cotisations et des suppressions d'exonération de cotisations (CICE) n'est jamais évoqué !?

Un système par points au service de la finance, au détriment des retraités

Le régime universel par points, c'est la disparition des 42 régimes de bases et complémentaires existants qui prennent en compte toutes les spécificités professionnelles et réparent les inégalités ou les contraintes particulières des différents métiers. C'est, surtout, la suppression des dispositifs de départ anticipés liés à la pénibilité pour de nombreux travailleurs. Ce système de retraite s'inscrit dans un projet de société construit sur le modèle libéral : il met en place un mécanisme purement gestionnaire et comptable de la retraite.

Pour gagner de meilleures retraites, de meilleurs salaires, des services publics pour tous et partout, la CGT appelle à se mobiliser le 24 septembre prochain. Dès maintenant dans chaque service et chaque entreprise débattons de l'organisation de l'action !

Les points acquis pendant la vie professionnelle ne garantiront pas un niveau de pension suffisant.

Le montant de la retraite, cet inconnu ...

La valeur du point au moment de la retraite sera tributaire de la conjoncture économique ou démographique. Sera-t-elle décidée à Bercy ou à Bruxelles ?

Les pensions ne seront plus déterminées en référence aux salaires mais dépendront de la situation économique du pays. En cas de récession économique ou d'explosion du nombre de départs à la retraite, le point baissera et la pension sera plus faible. En Allemagne ou en Suède où un tel système existe, le montant des retraites a baissé fortement et rapidement.

Pour défendre et améliorer notre système de retraite, la CGT a des propositions :

- Des droits garantissant dans tous les secteurs professionnels la possibilité d'un départ dès 60ans.
- Une pension d'au moins 75 % du revenu net d'activité (pour une carrière complète) sans que celle-ci ne puisse être inférieure au SMIC.
- La réindexation des retraites sur le salaire annuel moyen et non sur l'inflation, facteur de décrochage de pouvoir d'achat entre les actifs et les retraités.
- La reconnaissance de la pénibilité au travail cette dernière ne devant pas être une fatalité. - La prise en compte pour les jeunes des années d'études, de formation et de recherche du 1^{er} emploi.
- La suppression des exonérations de cotisations sociales (dont la transformation du CICE en exonérations) pour dégager 20 milliards d'euros supplémentaires pour le financement des retraites.